



Conditions de location de la piscine IZAZEN

Ce règlement vise à assurer la sécurité, la tranquillité, l'ordre et l'hygiène de la piscine avec l'objectif de garantir un agréable séjour à chacun. Il s'applique à tous les visiteurs.^[L]_[SEP]

1. Location :

a. Horaire.

Samedi ou dimanche à partir de 14 h

b. Durée et tarifs.

La location de la piscine est de 55 € de l'heure.

Pour les anniversaires et avec une location piscine de 2 heures, il est possible de louer l'espace « goûter » pour 30 € (1/2 heure supplémentaire).

2. Surveillance générale

* La piscine est surveillée par un membre de l'équipe diplômé BSSA durant toute la durée de la location. En cas d'anniversaire, un parent assure également la surveillance.

* La profondeur de la piscine est d'1 m 40.

* Nous acceptons 10 enfants nageurs maximum dans la piscine. Pour les enfants non-nageurs, des brassards sont obligatoires ou un parent dans l'eau.

* Au cas où tous les enfants sont non-nageurs, ils seront un maximum de 8 enfants dans l'eau avec brassards et 1 adulte pour 2 enfants.

* Chaque location est soumise à l'acceptation du ROI de l'établissement.

3. Matériel à disposition – piscine.

Les locataires disposent de la piscine, douches, toilettes.

Des jeux sont également à disposition. Chaque personne en prendra soin et veillera à les remettre en place dès la fin de la location.

4. Matériel à disposition – espace « goûter » pour anniversaires.

L'accès à l'espace « goûter » est autorisé dès que les enfants et adultes ont terminé de nager et sont habillés.

Lors d'une location de plus d'une heure, la table sera dressée (assiettes, couverts, verres, serviettes, décoration) + chaises pour 10 personnes. C'est au locataire à prévoir les boissons et collations.

Un frigo est également à votre disposition.

L'alcool est bien sûr interdit dans notre centre.

Il est interdit d'aller et venir de la piscine à l'espace « goûter ».

Lors de la location, le locataire accepte les présentes conditions ainsi que le ROI du centre.